

John Murphy & Cie

QUESTION DE NOEL

Quelle est la Meilleure Chose ?

Quelle est la meilleure chose? Telle sera la question à laquelle on aura recours durant les deux ou trois semaines qui suivront. La plupart la posent tout haut ou intérieurement. Il sera facile d'y répondre—on y répondra tacitement, mais en donnant satisfaction—par une visite à notre magasin.

Des milliers d'articles les plus nouveaux et les plus jolis que l'habileté et l'ingéniosité humaines peuvent produire suggéreront des idées inspirées dans un stock de Noël qui ne saurait être surpassé en grandeur, en valeur et en variété. Notre magasin renferme ce qu'il y a de "meilleur" dans les trois continents, l'Europe, l'Asie et l'Amérique—en fait de nouveautés propres à la saison.

On trouvera des milliers de Cadeaux alléchants au premier plancher de notre magasin, cadeaux consistant en

Boîtes de toilette en cuir, Secrétaires en cuir, Porte-musique en cuir, Boîtes en cuir pour collets et poignets, Bourses en cuir, Boîtes de toilette en cellulose, Sets manicure, Boîtes à bijoux, Miroirs, Cadres, Parapluies, Couteaux, Porte-plumes, etc.

Cartes et Calendriers dans les dernières Nouveautés à votre choix !

JOHN MURPHY & CIE,

2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

OMBRELLES POUR NOEL. SPECIAL

Nous offrons une ombrelle de Soie pour dames ou pour messieurs dans un rouleau de soie, avec un gland de soie, pour \$1.25. Bonne valeur à \$2.50.

THE DOMINION UMBRELLA STORE, 139 rue St-Pierre, 2305 rue Ste-Catherine, 304-1-12

CELA A pour Deux Sous de bon sens, et un Demi Kilo de ridicule...

SI VOUS

PAYEZ \$18.00 et \$20.00

Pour des Hardes Faites mal taillées et mal ajustées. Vous avez tort, quand vous pouvez vous procurer

UN HABIT DE \$18 A \$22

FAIT SUR COMMANDE.

EN TWEED IMPORTE ET EN LAINE

Qui vous donneront satisfaction parfaite.

COUPE PARFAITE

En vente chez

F. Wallace & Co.

(17 ans d'expérience à Londres, Angleterre)

TAILLEURS - IMPORTATEURS

TEL. UP 1128. 2282, Rue Ste-Catherine.

CONTRE LE DUEL

Berlin, 11.—Après avoir assisté au service divin, hier matin, l'empereur Guillaume, tout en se promenant, arriva au pavillon des officiers du 1er régiment des gardes, à Potsdam.

L'empereur entra et saisit l'occasion pour parler de la conduite de deux officiers de ce régiment qui, quelques jours auparavant, dans une réunion d'officiers, alors que la coupe d'amitié était passée de main en main, jeterait la consternation dans l'assemblée en

avouant qu'ils se battaient en duel chaque fois qu'ils considéraient leur honneur comme engagé.

Dans cet ordre d'idée l'empereur dit au général de Gossler, ministre de la guerre, qu'il lui paraissait à désirer que tout officier de l'armée qui désobéirait aux ordres qu'il avait donnés de supprimer le duel dans l'armée.

L'empereur Guillaume, faisant allusion à l'infamie du 1er régiment de la garde, a dit, qu'il ne le porterait pas pour montrer combien il désapprouvait les tendances duellistes du régiment.

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial au "Journal")

10 déc. 1901.

Les paroissiens de Joliette étaient très heureux de rentrer dans leur église qui leur avait été fermée depuis le terrible accident du 16 septembre. Il y avait foule nombreuse aux offices de dimanche. Les exercices religieux continuèrent à être tenus, à l'avenir, comme par le passé. Des architectes et des entrepreneurs, tels que MM. Gauthier, Guyon, Jos. Vienne et Jos. Lambert, de Montréal, ont fait tout à l'heure l'examen de notre bâtiment paroissiale et ont tous quatre conclu qu'après certains travaux faits, l'église offrirait aux paroissiens une solidité et une sécurité suffisantes.

Le sermon fut donné, dimanche, par M. l'abbé Dufour, l'un des vicaires. Il avait pris pour texte les paroles qu'on lit dans Saint-Luc et prononcées par l'ange Gabriel : "Je vous salue, Marie, pleine de grâce." L'éloquent prédicateur nous a donné une jolie allocution de circonstance.

—Lundi soir, M. J. A. Renaud, C.R., a donné devant les étudiants et un auditoire d'élite, une très intéressante conférence sur le droit commercial. Il a traité ce sujet d'une manière concise, mais en fait une analyse complète, depuis la définition du mot jusqu'à sa dernière application. Sa conférence a duré une heure et demie et elle a été écoutée et suivie attentivement. M. Renaud a été chaudement applaudi et chaleureusement remercié.

—M. J. C. Provost, secrétaire de la Chambre de Commerce, a proposé un vote de remerciements au conférencier; M. J. Emery Ladouceur, étudiant en droit, s'est empressé d'appuyer la proposition qui a été votée à l'unanimité.

Parmi les personnes présentes appartenant à la profession légale on remarquait MM. les avocats A. Fontaine, J. M. Teller, J. Martel, J. N. Prudhomme, A. J. P. Desrosiers, J. P. Desrosiers, MM. les notaires D. Desormier, J. B. Chevigny, A. Cabana, M. l'abbé F. S. Provost, ancien curé de St-Jean de Matha, MM. Albert Gervais, éditeur de "l'Etoile du Nord", M. Louis Philippe Deslongchamps, L. N. Roy, et plusieurs autres assistants à la conférence.

A la séance prochaine, on s'attend à un travail de M. Dugas, avocat, sur l'Expropriation pour utilité publique. On ira l'entendre en grand nombre.

—Hier soir, les membres de la Cour des A. O. U. W. établie à Joliette, se sont réunis pour préparer une réception à l'un des hauts dignitaires de l'Ordre, qui doit visiter la loge de Joliette, jeudi prochain. Un comité a été nommé pour organiser une réception convenable.

—Dimanche soir, une quarantaine de citoyens de Joliette se rendaient avec un aussi grand nombre de citoyens de la paroisse St-Paul, chez M. Francis Beaudoin, fils de Raymond, de cet endroit. Ils s'apprêtaient à célébrer le 50^e anniversaire de leur ami. Une adresse de circonstance exprimant les sentiments et les vœux des amis fut lue au héros de la fête, par M. J. E. L. Levesque, étudiant en droit, et un riche cadeau lui fut présenté par M. Jos. Renaud, de St-Paul, aux noms des assistants. M. Beaudoin, remercia chaleureusement ses amis pour leur flatteuse démarche et de magnifiques témoignages d'estime. Puis, il les invita tous, à passer la soirée aussi joyeusement que possible. La réception fut cordiale et gais, la gaieté la plus franche et l'ordre le plus beau n'ont pas cessé de régner durant toute la soirée.

Les organisateurs, qui étaient MM. Pierre Beaudoin, hôtelier et Adélard Lapierre, fabricant d'eau gazeuse, de Joliette, ont obtenu un beau succès, et M. François Beaudoin, peut se flatter d'avoir été l'objet d'une démonstration qui honore, et sa à laquelle il a répondu d'une manière irréprochable.

—Les lecteurs de journaux ici prennent un vif intérêt à la grosse lutte qui se poursuit entre le "Journal" et la "Presse". Chaque numéro est attendu avec impatience.

VELOX.

SAINT-HYACINTHE

(Spécial au "Journal")

11 décembre 1901.

—M. Roch Ostigny et M. Emile Berthiaume viennent d'être assermentés, le premier comme greffier de la Cour du Recorder et le second comme homme de police.

—Une assemblée convoquée par la Société des Marchands et par les différents sociétés ouvrières de la cité, avait lieu à l'Hôtel de Ville dimanche soir, le 6 décembre courant, aux fins de choisir un candidat à la charge honorifique de maire. L'on dit que, de tous les candidats sur les rangs—MM. E. H. Richer, L. F. Morrison, L. P. Morin, Eus. Morin—ce dernier l'aurait emporté par une majorité de huit voix. M. Eus. Morin sera donc le candidat à la fois ouvrier et marchand, à la charge de maire, si les assistants à cette assemblée ne se déjugent pas lors du vote.

—Un cultivateur à l'aise—dans son langage du moins—s'est fait se voyer, ces jours derniers, ayant trop caressé Molson, il s'était endormi sur la glace, à deux pas d'une "mare" bouillonnante, lorsqu'il fut coiffé par des étrangers charitables, au moment précis où l'homme et son lit improvisé allaient disparaître.

—L'hon. juge Desmarais de Trois-Rivières, était de passage ici aujourd'hui en route pour Nicolet où s'ouvrira, demain, la Cour de Circuit dans le comté de Nicolet. L'hon. juge paraît toujours enchanté de se retrouver à St-Hyacinthe, et tous ceux qui l'ont connu, sont toujours heureux de le revoir.

—Mons. Grignon, huissier de St-Jérôme, était de passage ici durant le cours de la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

—Il est fortement question d'instituer une action en dommages contre un officier grasseyant des injures et des propos trop libres en son contre tout le monde, ses benêtisés, sans même les consulter et encore moins lorsqu'ils sont présents. Nous croirions plutôt que le silence serait le meilleur moyen des "étrangers" qui ne sauront jamais apprendre leur métier ni la reconnaissance, ni la réparation des torts, dommages ou dettes que l'on peut contracter.

—Une cause très importante était plaidée durant le dernier terme de la Cour Supérieure, M. Collette demandeur vs La Cie de chemin de fer du Drummond défenderesse. Le demandeur, qui est notaire à Ste-Hélène, poursuivant ladite défenderesse pour prix de valeur de services professionnels. Jugement remis au prochain terme. M. A. Beaudoin, avocat du demandeur et M. V. E. Fontaine, représentant la Cie défenderesse.

—L'on prête à M. E. H. Richer, le

maître actuel, l'intention de se porter candidat à la mairie pour un prochain terme, bien qu'il ait annoncé déjà son intention formelle de se retirer. Nous espérons que la nouvelle de cette intention est exacte, et nous croyons pouvoir affirmer que sa réélection serait assurée, malgré la décision de ceux privés et d'associations hybrides—lesquelles, d'ailleurs, ne font le choix d'autres candidats que si l'on tient compte de la première idée de M. E. H. Richer qui est de s'abstenir.

—La salle des réunions du conseil de ville était remplie de curieux vendredi soir, le 6 de décembre courant. L'approche des élections, ou quelque nouvelles anguille sous roche devait inspirer la légitime curiosité des contraventions. Calme plat, cependant.

Son Honneur le Maire au fauteuil, et messieurs les échevins tous présents, excepté M. l'échevin J. N. Lemieux, du quartier No 5, trop absorbé par le soin de ses bêtes, et de ses gens politiques.

On bien, précisément à cause de la pauvreté de l'ordre du jour, M. J. N. Lemieux était absent se réservant pour des circonstances plus solennelles.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance, monsieur l'échevin Duclos propose que la taxe d'eau soit réduite à \$150.00 au lieu de \$250.00 en faveur du Québec Southern Railway Co. Et par sympathie à la fois pour le moteur et pour la Cie en question, M. l'échevin Eus. Chapin appuie cette proposition... qui n'est pas son plus mauvais appui après tout.

M. l'échevin O. Perrault, motivant son opinion en faveur de la réduction proposée, dit que l'on ne fait plus ici le lavage des engins au Q.S.R. Co., depuis quelque temps, et que cette compagnie ne doit plus alimenter quatre locomotives chaque jour, ce qui réduit à 4,000 gallons d'eau sa dépense journalière. M. l'échevin étant lui-même agent de chemin de fer, son intervention, en faveur de Cies sœurs de grand dans les matières de sa compétence, par lui plus actif ou plus intéressé que lui.

La réduction proposée est adoptée sur division malgré le taux de \$250 précédemment recommandé par le même Conseil.

—Une réclamation pour dommages causés à M. Brodeur, par des ramoneurs en fonction au nom de la cité, est référée au Conseil en comité. Le paiement de tout compte pré-senté est ordonné sans trop de retards, et le Conseil s'ajourne en comité.

—Maux de Gorge, Baume Rhumal, 273-d-1-12

LA SUCCESSION VILLENEUVE

Elle s'adresse à la Législature pour faire modifier le testament de son auteur

Les héritiers à la succession de feu le sénateur J. O. Villeneuve, donnent avis dans la gazette officielle, qu'ils s'adresseront à la Législature de Québec, à la prochaine session pour obtenir un bill à l'effet de changer et modifier le testament du défunt, fait en date du 16 octobre 1900, devant P. J. Landry d.P. de la ville de Montréal.

Ils désirent que cette loi leur donne les pouvoirs suivants:

—Autoriser les exécuteurs nommés en vertu du dit testament et leurs successeurs à emprunter une somme d'argent pour payer les légataires, remboursable après un certain nombre d'années, avec intérêt et fonds d'amortissement payable avec le revenu.

—Mieux pourvoir au paiement de toutes les dépenses, intérêt et fonds d'amortissement.

—Maintenir un fonds de réserve.

—Augmenter la pension payable à la dite Dame Susan Ann Walker.

—Régulariser le partage des revenus entre les enfants dudit testateur.

—Mettre de côté les legs alimentaires faits en faveur de certains enfants, et petits enfants dudit testateur.

—Pouvoir au partage final de la succession.

—Autoriser lesdits exécuteurs testamentaires à venir en aide audit enfant du testateur.

—Pouvoir au remplacement des exécuteurs testamentaires et à leur rémunération.

—Définir la substitution créée ou devant être créée en faveur des petits enfants.

—Prolonger le délai pour le règlement de la succession avec le ci-devant associé dudit testateur.

—Mieux régulariser la vente des biens appartenant à ladite succession.

—Et pour toutes autres choses en rapport audit testament et pour les fins sus-mentionnées.

Le roi des tramways

Columbus, O. 11.—L'Ohio possède la plus longue ligne de tramway qu'il y ait au monde. La ligne va de Painesville (Ohio) à Port Huron (Michigan), soit une distance de plus de 250 milles.

LES ESQUIMAUX

Les Esquimaux mangent du blanc de baleine. Les hommes de chantiers mangent du lard. Ces gens sont constamment exposés au froid et aux durs travaux. L'expérience leur a appris que les aliments gras fournissent de la chaleur et de la nourriture.

Pour ceux qui ont le corps froid et maigre, ou qui sont menacés de consommation ou d'aucune maladie épuisante, il n'y a pas de corps gras si facile à digérer et si agréable au goût que l'Emulsion de Scott. Les médecins l'ordonnent.

Nous vous en enverrons un peu pour en faire l'essai si vous le désirez. SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto.

LAVAL

On nous écrit de Saint-Léonard, comté de Laval:

M. Armand avait annoncé aux électeurs de Saint-Léonard qu'il tiendrait une assemblée ici, après la messe, dimanche, et qu'il se rendrait au Sault-au-Récollet après vêpres, pour rencontrer les électeurs favorables à sa candidature.

M. Armand avait invité plusieurs orateurs, au nombre desquels M. le Seigneur Lussier, de Saint-Vincent de Paul, D. A. Lafortune, avocat, J. O. Pelland, avocat, Bazin, avocat, Archambault, avocat, Camille Paquette, notaire, et quelques autres amis qui se rendirent pour faire la discussion.

Mais, au moment fixé pour l'assemblée, on vit arriver M. le ministre Tarte, M. le sénateur Casgrain, Dandur, et tous exprimèrent pour faire manquer l'assemblée, afin de ne pas laisser connaître aux électeurs réunis les détours, les moyens, les trucs, les trucs, les trucs et les trucs, et les machinations employées par les amis du candidat Wilson, spécialement par le fameux Oscar, pour lui assurer une majorité des délégués.

M. le ministre avait sans doute appris ce qui s'était passé dans le comté, car il proposa de faire une nouvelle convention pour faire cesser les récriminations des électeurs qui ne veulent pas se soumettre aux menées, agissements et injonctions du fameux Oscar. On ne dit que M. Wilson n'était pas invité à cette assemblée, mais le mot d'ordre avait été donné, car M. le notaire Lévesque, nouvellement arrivé à Saint-Vincent de Paul, s'était rendu avec quelques fournisseurs de provisions du pénitencier, pour dire aux électeurs de Laval, pourquoi on devait préférer M. Wilson aux enfants du comté. (Il pourrait se reprendre).

Une vingtaine de personnes de Montréal, parmi lesquelles étaient M. Gaudet, avocat, et l'un des délégués favorables à M. Wilson, étaient venus pour grossir l'assemblée.

Lors de l'élection de M. Fortin, ce sont des gardes du pénitencier qui étaient chargés de battre nos amis; c'est qu'on avait eu l'idée de s'adresser ailleurs pour la prochaine lutte.

Le fameux Oscar doit être furieux d'apprendre que les amis les plus intéressés à son candidat n'ont pas passé devant le scrutin d'une nouvelle convention.

Les amis de M. Wilson commencent à dire: "Si Oscar continue, on est mort."

L'année dernière, M. Lussier a été écrasé par sa faute, et cette fois-ci, s'il ne s'arrête pas, ça part mal, on va se faire battre.

M. le ministre a déclaré que tant qu'il serait ministre, il s'objecterait à faire des juges avec des députés, car ça lui donne trop de trouble, et que ceux qui auront des mandats devront les garder.

UN SPECTATEUR.

Exposition de Fourrures

Nos étalages de fourrures de la saison nouvelle attirent chaque jour des milliers de visiteurs, et nos bas prix étonnent les acheteurs les plus économiques. Venez voir. CHS DES-ILAKINS et CIE, les plus grands marchands de fourrures du continent. 294-1-12

Au Palais de Justice

Causes inscrites pour ce matin et qui devront être distribuées à la chambre 24.

Tufts.....Dalton et vir.....
L'Espérance.....Bradley et vir.....
Lamarque.....Lebeau et vir.....
Proulx et vir.....Lassalle et vir.....
Aubry.....Cie des Champs de Coucou de la Côte St-Louis.

Monette et al.....Anderson.....
Plouffe.....Cité de Montréal.....
Labeille.....Grothé et vir.....
Desormeaux.....Cie du Chemin de fer de la Rivière Sud.
Benewick.....Johnson & M. en C.

—L'honorable juge Langelier rendra jugement ce matin, à 10 h 30 heures, à la chambre 32, in re:

—Dagenais et al vs Corbeil et Corbeil, opp.

—Dagenais et al vs Corbeil et Léonard, ex-qua., opp.

COUR SUPERIEURE: — Jugements.

L'HONORABLE JUGE MATHIEU.

—L. E. N. Pratte, ex-qua., vs Dame Rose Beaudry et vir.—Saisie-revendication maintenue.—Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour \$144.50.

L'HONORABLE JUGE TASCHEREAU.

—Jacques Mathias Marcotte et al vs Dame Sophronie Henri et vir.—Jugement contre la défenderesse pour \$149.94, montant d'un billet.

L'HONORABLE JUGE DAVIDSON.

—Alexandre McLaren vs Abraham Loyer et Honorable J. O. Villeneuve et al, in re.—Jugement pour \$3,400, prix de marchandises vendues et livrées.

L'HONORABLE JUGE LANGELIER.

—M. Garbath vs M. A. Silverman. Action revocée.

Le demandeur se pourvoyait en dommages pour \$400. En essayant de remettre une courroie sur une roue en mouvement, il s'était fait blesser et avait eu ses habits déchirés.

Comme la défense a établi que des ordres sévères avaient été donnés pour qu'aucun employé ne remette en place une courroie, quand l'arbre de couche était en mouvement, et que le demandeur connaissait très bien la Cour attribue l'accident à l'imprudence du demandeur.

L'influence russe en Corée

Yokohama, 11.—Une dépêche reçue ici de Seoul, Corée, dit que le ministre russe en cette ville est décidé à insister sur l'établissement d'une ligne télégraphique russe de Pessik Bay à Seoul, prétendant que l'empereur de Corée n'a pas le droit de retirer la permission qu'il avait donnée à ce sujet.

Colonial... House

Square Phillips.

DEPARTEMENT OPTIQUE



Stock complet de Thermomètres
" Microscopes
" Telescopes
" Lunettes "Field"
" Lunettes d'Opéra
" Lanternes Magiques

Machines et Appareils Pyrographiques
Cameras et Appareils Photographiques
Gramophones "Berliner"
Instruments Mathématiques pour Dessins
Lunettes d'Or, Lorgnons, etc., etc.

Attention spéciale accordée aux Commandes par Courrier.

Henry Morgan & Cie, MONTREAL.

Asthme Guéri Gratuitement ! !

"L'Asthmalene" donne un soulagement instantané et opère une guérison radicale dans tous les cas

ENVOYÉE ABSOLUMENT GRATIS SUR RÉCEPTION D'UNE CARTE POSTALE

ECRIEZ VOS NOMS ET ADRESSE LISIABLEMENT



Il n'y a rien comme l'Asthmalene. Elle donne un soulagement instantané dans les cas les plus graves. Elle guérit tout le reste échoué.
Le Rev. C. F. WELLS, de Villa Ridge, Ill., dit: "Votre bouteille d'Asthmalene a été reçue en bonne condition. Je ne saurais vous dire combien je me sens reconnaissant de l'avoir obtenue. J'étais enclavé, enclavé par un terrible mal de gorge et l'asthme depuis dix ans de désespérance de pouvoir obtenir une guérison. Je vis votre annonce pour du remède pour cette terrible et torturante maladie, l'asthme, et je croyais que vous valiez, mais le résultat de l'essai. A mon étonnement, j'en ai agit comme un charme. Envoyez-m'en une bouteille pleine grandeur."

REV. DR. MORRIS WECHSLER, Rabbin de la Cong. Rual Israel, New York, 3 janv. 1901.
Dr Taft Bros., Medicine Co.,
Messieurs,

Votre "Asthmalene" est un excellent remède pour l'asthme et pour la fièvre des Pains, et sa composition fait disparaître tous les maux que je suis attaché à l'asthme. Son succès est étonnant et merveilleux.

chloroforme ou autre. Très sincèrement à vous. REV. DR. MORRIS WECHSLER, Dr Taft Bros., Medicine Co.

Avon Springs, N.-Y. 1 fév. 1901.

Messieurs,
J'écris ce témoignage sous la conscience de mon devoir, ayant éprouvé les merveilleux effets de votre Asthmalene pour la guérison de l'asthme. Mon épouse fut affectée de l'asthme spasmodique pendant ses derniers 12 ans. Ayant épuisé ma propre capacité de même que celle de plusieurs autres, j'eus la bonne fortune de voir votre catalogue sur vos vitrines sur la 130ème Rue, New-York, et je me procurai immédiatement une bouteille d'Asthmalene. Mon époux commença à en prendre vers le premier novembre, à peu près. Je constatai bientôt une amélioration radicale. Après en avoir employé une bouteille, son asthme était disparu et il n'eut plus de retour de la plus florissante santé et de la plus parfaite des affaires tous les jours. Vous pouvez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera.

Adresse de ma maison, 235 rue Livingston.
A vous respectueusement,
U. D. PHELPS, M.-D.

Dr Taft Bros., Medicine Co., 5 février, 1901.

Messieurs,
Je souffrais de l'Asthme depuis 22 ans. J'ai essayé de nombreux remèdes, mais ils ont tous échoué. Je vis par hasard votre annonce et je commençai par avoir une bouteille d'Asthmalene. J'y trouvai un soulagement immédiat. J'ai depuis acheté votre bouteille pleine grandeur, et je suis à jamais reconnaissant. J'ai une famille de quatre enfants et pendant six ans je fus incapable de travailler. J'ai maintenant de la plus florissante santé et de la plus parfaite des affaires tous les jours. Vous pouvez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera.

Adresse de ma maison, 235 rue Livingston.
A vous respectueusement,
U. D. PHELPS, M.-D.

Bouteille échantillon envoyée absolument gratuite sur réception de carte postale

Ne tardez pas. Ecrivez immédiatement, adressant Dr TAFT BROS., MEDICINE CO., 70, 130ème Rue Est, Cité de New-York.

Vendue par tous les Pharmaciens

LE SPECIALISTE BEAUMIER

3, rue de l'Optique, au-dessus de la Gare d'Orléans.
Prof. à l'Institut d'Optique de Paris.

1854 RUE STE-CATHERINE, 1854, coin Cathédrale, MONTREAL.
J'ai sous contrôle le meilleur FABRICANT ET AJUSTEUR LUNETTES, LORGNONS, YEUX ARTIFICIELS, etc., de Montréal, pour remettre les YEUX OP. J'ai en ce lieu une LOUPE comme de FINE, et guérir les yeux.
Les malades et ceux qui ont des yeux malades, sont sollicités. Examen gratuit de la vue, qualité et travail garantis. Couverts de nuit à la main à la nuit. Le dimanche de 11 à 12. Venez et voyez.
AVIS.—Nous n'avons pas d'agents affiliés à domicile. Méfiez-vous des passants.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) 55.00 par semaine
Nouvelles hebdomadaires 5.00
Edition hebdomadaire 1.00

TELEPHONE
Administration, Main 613
Rédaction "3934"

On s'abonne dans tous les Bureaux de
Poste du Canada, chez nos agents locaux
et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 12 DECEMBRE 1901

LA COMEDIE DU SILENCE

Et la "Presse" ne répond pas.
Silence sur sa trahison de 1900.
Silence sur le troisième contingent
qu'elle avait promis de blâmer si hau-
tement.

Silence sur les fraudes électorales ré-
cemment dévoilées.
Silence sur le vol du dossier dans la
contestation d'élection des Deux-Mon-
tagnes.

Silence sur toutes les fautes des rous-
ges.

Silence sur tout ce qui se fait de mal
chez ses amis.

Maintenant qu'elle a mordu tous les
chefs conservateurs, elle se recueille
pour s'approvisionner d'un venin nou-
veau.

Elle se trompe cependant si elle croit
l'opinion publique satisfaite de ce qu'elle
a dit.

Elle a déserté lâchement en 1900,
après avoir promis son concours au parti
conservateur.

Sa trahison est restée injustifiable.
Elle n'a donné aucune raison plausi-
ble pour se disculper.

Pourquoi ces réticences? Pourquoi ce
silence, après avoir menacé de nous
confondre?

La raison, la raison vraie de sa tra-
hison est-elle donc si honteuse qu'elle
ne puisse la dire au public?

Voyons qu'est-ce que c'est que cet ar-
gument qui l'a gagnée au parti libéral?

Le public murmure bien des choses.
Des chefs libéraux mêmes en ont dit
long sur les motifs qui ont influencé sa
volte-face.

On a donné des noms, on a fait des
calculs, on a même donné des détails :
on a affirmé qu'après le marché, un
certain ministre fédéral a éclaté de co-
lère, furieux de n'avoir pas été de la
partie.

Est-ce que tout cela est vrai?

Et tout cela est-il tellement vil qu'on
n'ose pas le dire en public?

Si la "Presse" persiste dans son si-
lence elle pourrait bien regretter les
conclusions que le public tirera des faits
que nous avons mis devant lui et qu'elle
a été, jusqu'à présent, impuissante à
réfuter.

Sa réputation est déjà bien avariée.
L'est-elle assez qu'un degré de moins
dans l'opinion publique ne l'inquiète
plus.

Un degré de moins, c'est pourtant
beaucoup quand on est rendu si bas.

LES CHEFS CONSERVATEURS

La "Presse" a dit et répète que le
parti conservateur est aux mains de ré-
voltes et d'intrigues. Cependant elle
a semé dire qu'il y en avait d'autres
qui partageaient ses vues.

Nous la défions de citer un seul con-
servateur important, jouissant de l'esti-
me de son parti, qui approuve sa con-
duite politique.

LA "PRESSE" HEBDOMADAIRE

Pas un seul mot dans la "Presse"
hebdomadaire de cette semaine de sa
défense contre l'accusation que nous
avons portée contre elle.

Pourquoi ne demander meilleur aveu
de sa culpabilité?

Mais voyez le truc. Les trois-quarts
de sa clientèle à la campagne appartiennent
au parti conservateur.

Et elle va leur faire croire ainsi
qu'elle est toujours des leurs, afin de
les mieux empoisonner.

Que nos amis soient en garde contre
la "Presse" hypocrite et traître.

M. LAURIER S' REVEILLE

M. Laurier a cablé au premier mini-
stre d'Australie qu'il veut lui parler de
nos affaires commerciales au mois de
juin prochain à Londres.

Il se réveille le grand homme!

Après quatre ans d'inactivité.

Car, c'est pour causer d'échange de
produits et de tarif préférentiel le sup-
pose.

Autrement, pourquoi choisirait-il Lon-
dres?

Londres est un mauvais endroit pour
M. Laurier.

C'est là qu'il a refusé tout retour
de faveurs pour le commerce canadien.

Mais peut-être que l'attitude des ma-
nufacturiers lui a donné d'autres idées.

Tant mieux!

Seulement, M. Mulock en arrive
d'Australie où il nous a coûté \$10,000.

C'était le temps de parler d'affaires
à la colonie sœur quand elle échauffait
son tarif.

M. Mulock n'a donc rien fait qu'un
discours.

C'est cher, dix mille piastres, pour un
discours, surtout pour un discours du
broussailleux ministre des postes.

M. Laurier va donc parler d'affaires.
Nos vœux l'accompagnent.

Seulement, qu'il se préoccupe. En
juin prochain Londres sera en pleins
fêtes du couronnement.

Et les fêtes ça lui tourne la tête.

SES DEBUTS

La "Presse" et son directeur ont cru
habile de remonter jusqu'à 1872, et
même au-delà, pour détourner l'atten-
tion publique de leur trahison.

On ne trouvera donc pas hors de
propos que nous nous permettions un
retour semblable sur le passé pour
faire connaître à la jeune génération
l'homme qui travaille actuellement à
ruiner nos chefs.

Voici un petit document qui parle par
lui-même :

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA
COMMISSION D'ENQUETE SUR
L'AFFAIRE DITE "DES TANNERIES"
(1874) :

20. Votre comité est d'avis que la
preuve, nonobstant qu'elle soit jus-
qu'à un certain point dubitative et
contradictoire, établira en définitive que
la propriété des Tanneries vaute de
soixante à cent mille piastres plus que
la partie de la ferme Leduc qui a été
cédée par contrat à la province de
Québec.

30. En outre votre comité est d'avis
que dans le cours du mois de juin der-
nier John Rolfe Middlemiss, de la ci-
té de Montréal, détenteur d'une pro-
messe de vente de la ferme Leduc,
eut l'idée d'échanger une partie de
cette ferme, contre ladite propriété des
Tanneries et afin de réussir dans son
projet il s'assura les services de C.
A. DANSEUREAU, de la cité de Mon-
tréal, dans le but de le faire passer
de l'influence que dans sa pensée, le dit
DANSEUREAU devait avoir auprès des
ministres en sa double qualité d'ami
politique et de journaliste.

40. Que ledit CLEMENT ARTHUR
DANSEUREAU s'est prêt à cet arrange-

ment et de fait s'est servi de son influ-
ence auprès desdits "ministres", pour les
amener à consentir à cet arrangement
avec ledit John Rolfe Middlemiss au
bénéfice personnel dudit Middlemiss et
dudit DANSEUREAU, "ET AU DETRI-
MENT DE LA PROVINCE ET QUE
"LA SOMME DE QUARANTE MILLE
PIASTRES A PASSE DES MAINS
"DUDIT MIDDLEMISS EN CELLES
"DUDIT CLEMENT ARTHUR DAN-
"SEUREAU."

Que les parties dans leurs dépo-
sitions l'ont représentée comme étant de
la nature d'un prêt, mais que votre
comité ne croit pas que la transaction
soit telle que représentée par eux.

40. Que votre comité transmet à vo-
tre honorable chambre ladite preuve
qui aura pour effet de faire connaître
à cette chambre la manière dont ledit
CLEMENT ARTHUR DANSEUREAU a
fait ledit échange, la part que les
différents membres du dit dernier
gouvernement y ont prise et la responsa-
bilité de chacun d'eux. Et considérant
tous les faits et toutes les circonstances
qui se rapportent au dit échange, votre
comité recommande qu'il soit pris im-
médiatement des procédures légales
pour faire annuler ce dit échange.

L. RUGGLES CHURCH, Président.

Procureur général et conservateur en
politique.

Le comité adopta ce rapport à l'una-
nimité, et l'assemblée législative, com-
posée aux trois-quarts de conserva-
teurs, ratifia ses conclusions.

Vous connaissez maintenant les dé-
buts du directeur de la "Presse".

Il promettrait n'est-ce pas?

Et qui osera dire qu'il n'a pas tenu
sa promesse?

CETTE CAMPAGNE

Nous lisons dans l'"Echo des Bois-
Francs" du 7 décembre :

La fameuse campagne qui se continue entre la "Presse" et le "Journal"
de Montréal, restera mémorable.

Le directeur de la "Presse" qui n'est autre que M. Arthur Danseureau, pa-
raît avoir perdu de sa vigueur d'autrefois. D'un autre côté, il s'attache à
la jeunesse, et il va s'apercevoir avant d'aller où l'on ne revient pas, que
le conseil du grand rhéteur latin est vrai : "Qu'il faut plier les voiles avant
d'arriver au rivage."

M. Danseureau, dans la "Presse", se compare au lion! Il aurait dû ajouter
lion devenu vieux; ou bien si tel n'est pas le cas, il serait vain de dire pour
lui : "Quandque dormait Danseureau", car il est long, diffus comme un
homme qui murmure des mots pendant le sommeil. M. Danseureau, on le sait,
a été surnommé le "boss" vu qu'il était le "boss" d'un petit "set" de l'or-
dre des rousges qui a fait moult bruit.

On connaît l'histoire de la famille beureuse à Ottawa. C'était l'époque
florissante du parti conservateur. L'ambition du "set", émue, épassionnée
après maintes rebuffades dans la province, tourna les yeux vers la capitale fé-
dérale.

Et bien! le jour où le "set" s'est introduit dans les coulisses à Ottawa,
l'époque des intrigues commença, la division fit son œuvre, et les soupçons
hanterent l'esprit de ceux qui s'étaient aimés jusque là.

Alois, doit-on s'étonner de constater que la "Presse" qui est dirigée par
un homme comme Danseureau, ne subisse pas son influence? Oui, et pour qui
connaît Danseureau dans le passé, rien de surprenant.

Mais ce qui choque M. Danseureau, c'est d'avoir été découvert. Il n'aurait
pas voulu que le tour du roi Midas lui eût été joué. Mais au "Journal"
de Montréal était dévolu le devoir d'avertir que M. Danseureau sous la peau
d'un lion, n'était qu'un âne. Et les conservateurs en font des goétes-cham-
pignons, ils en rient, et que le directeur de la "Presse" songe
qu'il aura besoin d'un tatouage bien guilloché pour nous en faire "accroire!"

M. Danseureau, poussé au pied du mur par le "Journal", a essayé de
s'expliquer dans de longs et hâlerieux écrits; mais il n'a pu nous faire ou-
blier les neiges d'antan. Pauvre homme, qu'il est déchu! Son talent d'écri-
vain n'apparaît plus que comme ces fleurs de crépuscule qui précèdent la
nuit.

Non, M. Danseureau, vous dirigez la "Presse" et vous ne nous convain-
crez pas que, tandis que le vaisseau du parti conservateur subissait la tour-
mente populaire, vous n'avez pas, vous, subi l'influence des syrens libérales;
vous avez été ébloui par l'appât d'un luxe dont vous auriez été privé en re-
fusaient les neiges d'antan. Et comme il avait accoutumé de tondre les prés gras
et verts, il lui aurait fallu marcher dans un désert aride et meurtrier.

Que M. Danseureau suive donc le conseil de Quintilien, qui dit que pour
l'orateur ou l'écrivain, il faut plier les voiles en temps.

Quant à nous, nous parlons de M. Danseureau au milieu du bruit qui se
fait présentement à son sujet un peu comme :

"Eh, parlant quant bruit on m'aime
Dessus rivière ou sus estan."

Mais nous avons la conviction que nous nous faisons. L'écho de nombreux
conservateurs qui seraient entièrement satisfaits de manifester à M. Danseureau,
ce qu'ils ont pensé de lui de longtemps et ce qu'ils craignent depuis s'en-
fourer dans le domaine de l'inconnu.

Au "Journal" de Montréal est due la reconnaissance d'avoir levé un coin
du voile pour permettre au public en général de constater le tas infect
que recouvraient les mensonges obliques du "boss" Danseureau.

Nous croyons avoir fait notre devoir en montrant au dessous d'elle vieux de
ce politique taré d'intrigues.

C'est au milieu des fêtes que sa vir-
ginité démocratique a succombé aux
séductions des plumes et des galons en
or.

Qu'il se prépare aux réjouissances
dans le jeûne et la prière.

Et qu'il prenne de bonnes résolutions.
La Canada veut la préférence récipro-
que.

Que M. Laurier se mette bien cela
dans la tête.

LE FONDS DES REPTILES

Après avoir vu que le gouvernement
Laurier prive de travail les ouvriers
de l'Imprimerie Nationale pour écou-
ler des contrats à ses organes de Mon-
tréal qui critiquent l'Union Typo-
graphique d'Ottawa va faire une en-
quête pour essayer de découvrir la vé-
rité.

Et puis, après?

Supposons qu'en effet le "Herald",
dont le dévouement au parti libéral a
coûté au trésor public l'an dernier plus
de \$25,000, soit gêné, supposons que la
"Patrie" ne se trouve pas assez payée
par le gouvernement Parent, et exige
de partager avec le "Herald" — quels
moyens pourra bien prendre l'Union Typo-
graphique pour empêcher Sir Wilfrid
Laurier ou M. Tarte de faire pâtir les
pauvres ouvriers d'Ottawa pour enri-
chir le "Herald" et la "Patrie"?

L'Union ne pourra rien faire, bien
plus, nous disons qu'elle ne fera rien.

Le ministère a bâillonné les ouvriers
en nommant les plus turbulents dans
le Département du Travail. Il n'aura
qu'à suivre le même système avec les
membres les plus violents de l'Union,
et tout rentrera dans l'ordre.

C'est pénible à constater, mais les dé-
clarations des associations de métier
ont bien perdu de leur signification de-
puis que nous avons vu avec quelle in-
différence elles avaient permis au gou-
vernement Laurier d'avilir la cause sa-
crée du travail dans l'organisation de
son prétendu département ouvrier.

C'est pourquoi dans l'annonce de cet-
te soi-disant enquête de l'Union d'Ottawa
sur le comportement de Laurier

envers les typographes, nous serions
des plus surpris s'il n'y avait pas plus
de vent qu'autre chose.

Si les conservateurs veulent prendre les
moyens de fortifier leur parti et d'empê-
cher la "Presse" de répandre davan-
tage le poison libéral dans leurs familles,
ils n'ont qu'une chose à faire : — bannir
ce journal de leur demeure.

On ne peut être conservateur et en
même temps favoriser la "Presse" qui
est devenue un journal libéral sous la di-
rection du traître Danseureau.

Un libéral peut être un homme digne de
respect, mais peut-on estimer un con-
servateur qui, dans le moment où son parti
a le plus besoin de lui, vend son vote et
son influence?

La "Presse" est sommée d'expliquer
son retournement aux élections générales
de 1900, lorsqu'elle a passé du côté de
M. Laurier.

A LA "PRESSE" POUR INTRIGUER

En 1897 le directeur de "La Presse"
conspira contre le parti conservateur.
Tout le monde sait cela.

Mais ce que l'on ne devrait pas ou-
blier, si l'on veut juger de sa valeur
c'est qu'il fourvoyait, compromettait
et perdait ses amis intimes.

C'est ainsi qu'il a agi envers ce com-
pagnon de toute sa vie, son lieutenant-
gouverneur. Au moins pour celui-là il
aurait dû avoir le dévouement sincère
et éclairé de la franche amitié. Qu'en
a-t-il fait? Comment l'a-t-il guidé
au cours de ses savantes intrigues. Ne
l'a-t-il pas poussé au désespoir, disons
le mot, en l'entraînant dans les filets
de M. Tarte.

Que l'on ne nous dise pas de nouveau
que nous avons des vengeances d'outre-
tombe. S'il y a eu une tombe ouverte
prématurément, les sinistres en-
treprises de M. Danseureau en sont
bien quelques peu responsables.

Il avait fait croire à ce vieil ami
qu'il était possible de lui assurer un
second terme, et, dans ce but, ourdis-
sant ses trames, donnant comme con-
traire-valeur le sacrifice de la cause des
catholiques du Manitoba, il se plai-
gnait de ce que la nomination n'était
pas encore faite.

Toujours le plat de lentilles!

M. Laurier en arrive à promettre le
second terme. Voilà ce qui est révélé
par une lettre déjà livrée au public.
Elle avait été laissée négligemment sur
le pupitre de M. Tarte. En voilà un
document à laisser traîner! Aussi fait-
il bientôt ramassé et publié, du moins
en partie. Quelques libéraux l'ont en
leur possession. Qu'on la publie donc
en entier.

Si le Lieutenant-Gouverneur a été
aussi surpris commettant une de ses
grandes fautes, surpris et dévoilé, qui
est responsable? Qui l'a conduit au
piège, si piège il y a eu, ou qui l'a
exposé à cet accident, si ce fut un ac-
cident?

Directeur de "La Presse" qu'avez-
vous fait de votre frère?

Ne répondez pas que vous n'avez
charge de ses intérêts. Ne dites pas
surtout que vous ne l'avez pas amené
là.

Si encore, après cette grande chute,
vous, monsieur le directeur de la "Pre-
sse", aviez paru ressentir la moindre in-
dignation contre ceux dans les filets
desquels votre ami était tombé!

Mais non. Vous reprenez, plus intimes
que jamais, vos relations avec M. Tarte.
Vous avez, monsieur le Directeur, une
triste idée de l'amitié. Vous avez livré
votre ami comme vous avez livré le
parti en 1897 et en 1900.

Il faut dire ces tristes vérités, main-
tenant. Non en esprit de vengeance,
mais pour éclairer l'avenir de l'expé-
rience du passé.

Monsieur Danseureau a eu à côté de
lui toute sa vie, des hommes mar-
quants. Qu'en a-t-il fait? Lui, l'esprit
dirigeant, la plus grande intelligence
DES TROIS, pour ne citer que ceux-là.

Il reste à côté de lui maintenant, un
homme honnête, travailleur intelligent.
Par un long labeur, il a fondé un jour-
nal. Ce n'est pas un petit ouvrage,
mais il a eu la maladresse d'y mettre
le funeste directeur contre lequel nous
luttons aujourd'hui. Attendons!

Ne faisons que constater, pour le mo-
ment, que la feuille n'a jamais été plus
mal rédigée, plus mal faite que depuis
que M. Danseureau y règne. C'est au
point que le public s'est dit que le pré-
sent directeur n'est pas là pour écrire
autrement que pour y monter l'intrigue.

Ce qu'il lui faut pour cela c'est quel-
ques parcelles au moins du parti con-
servateur à livrer. M. Danseureau, hors
du parti conservateur, son utilité a cessé
à la "Presse". Il n'y gagnerait plus
ses émoluments. Voilà pourquoi il se dé-
bat, résiste, quand on veut lui dire qu'il
s'est placé, lui, en dehors du parti.

Il ne veut pas se laisser mettre à la
porte de la maison qu'il a ravagée,
montré au bout du doigt comme un
traître.

C'est que le journal "La Patrie" est
là qui recueille, abrite et défend les
libéraux. On n'y fait pas, dans le
genre, la concurrence de la "Presse".

Au nom de qui cette dernière va-t-elle
parler? Il lui faut à tout risque rac-
coler quelques conservateurs. C'est au
nom de ceux-là qu'elle parlera, ceux-là
qu'elle gardera en réserve pour les li-
vrer au moment profitable. Ah! ces mo-
ments, surtout le dernier, ont une his-
toire, si s'écrit lentement, mais qui
s'écrit. Ce sera un beau jour.

On dit que le secret de trois court
vite la rue.

Petites Fourrures

Nos parures en vision et renard, et nos
petites fourrures pour enfants, sont à
voir. Avis aux élégantes et aux ma-
mans. Une visite est cordialement so-
licitée à la maison modèle CHS DES-
JARDINS ET CIE. 299-1 St-H.



Sirop Grand'Mère

Le Sirop Grand'Mère est une préparation nouvelle, purement végétale et
absolument inoffensive, qui guérit le rhume, la toux, l'enrouement, la
bronchite, la grippe, la coqueluche, et procure un grand soulagement dans
les cas d'asthme et de consommation. 25 cents la bouteille. (2)

Extinction de Voix

Dans une visite aux malades, la nuit
par une température froide et humide, je
contractai un rhume et un mal de gorge
qui m'avaient occasionné une extinction de
voix presque complète. Une bouteille de
SIROP GRAND-MÈRE, en deux jours,
m'a guéri complètement.

REV. J. E. BRUYERE, Prieur,
Cité de Ste-Judite.

Notes politiques, la mention de cette in-
sulte d'un journal rouge avec quel-
ques mots de commentaires inoffen-
sifs.

Nouvelle preuve que l'indépendance
triquée et le patriotisme à l'encan de
de cette feuille servile ne sont qu'un
masque pour tromper le public.

La Grippe-Rhume Rhumal.
25-4 w-1

TAUX REDUITS

La compagnie de télégraphie du Paci-
fique annonce une réduction de 12 cen-
tes par mot, pour les cablogrammes
expédiés à Cape-Town, aux îles Sainte-
Hélène et de l'Ascension, en Australie
et en Tasmanie, à partir du 1er janvier
1902.

Les dépêches adressées à Cape-Town
et en Australie ne coûteront désormais
de Montréal, que 90 centimes par mot.

VIN MORIN

Créso-Phares

Se prend avec succès dans tous les cas
de maladies pulmonaires: Toux—Rhume
—Grippe—Coqueluche—Bronchite, etc.—
Nous vous avertissons de nouveau de
vous méfier des contrefaçons si multi-
ples de nos jours.

Le VIN MORIN se vend empaqueté
dans une boîte ronde, rouge, portant
la signature du Dr Ed. Morin.

—EN VENTE PARTOUT—

Plaques en Argent qui durent

FABRIQUEES ET GARANTIES
PAR LA



Une ligne complète de cette marque di-
gite de confiance pour les Théâtres, Boîtes
à paque, Plats à fruits, etc., dans tous
les derniers modèles.

"1847 Rogers Bros."
Couteaux, Fourchettes, Couteillers,
etc.

Si les Ecossais et les Irlandais ont
droit d'arborer leur emblème national,
n'avons-nous pas le même droit, nous
qui sommes chez-nous, qui avons dé-
couvert ce pays et qui l'avons deux fois
sauvé à la couronne anglaise.

Et en quoi ce déploiement des trois
couleurs peut-il offenser le drapeau an-
glais?

Les deux nations sont amies, officiel-
lement du moins, et peut-être que dans
le cœur de chacune il existe plus de
sympathies qu'on peut le croire à ne
tenir compte que des échauffourées des
exaltés de Paris ou de Londres. Mais
même si la France et l'Angleterre
étaient en lutte serait-ce une raison
pour nous reprocher d'arborer ici, pour
nos fêtes nationales et religieuses, pour
nos réjouissances locales, le drapeau qui
nous rappelle notre origine? Car, quel
que soit l'engagement des couleurs dans
le drapeau de la France, il représente
toujours l'ancienne mère-patrie de qui
nous tenons la vie comme nationalité.

Non, ces explosions de rage contre le
drapeau français au Canada, sont injus-
tifiables. Elles sont même une injure à
la gloire britannique qui prétend reposer
surtout sur l'entière liberté accordée à
chacun de ses sujets.

S'il s'agissait d'une démonstration
d'hostilité contre l'Angleterre, ou con-
tre une puissance alliée de l'Angleterre,

Quel est le plus difficile ?

Choisir des étrennes ou les payer ?

Pour la plupart des gens, le premier est le plus difficile, mais soyez certains que nous combons la lacune !!!

D'abord

Nous avons des bijoux en diamants, Saphirs, Emeraude, Rubis et Perles, en Bagues, Épingles et Épinglettes.

Puis nous avons

Tous les derniers ouvrages en argenteries, de véritables trésors d'art, des plus grands orfèvres en argenteries du monde.

En vaut la peine

Notre assortiment d'objets en ébène, Brosses à cheveux, Brosses militaires, Brosses à harpes, Brosses à chapeaux, et beaucoup d'autres articles en ébène appréciés par tout le monde.

Tout le monde est invité à notre magasin. Tout est neuf, et nous garantissons satisfaction à portée de toutes les bourses.

Venez de bonne heure et faites votre choix.

R. A. DICKSON & Co.

2257 Rue Ste-Catherine

ALEX. NELSON & CIE

VERITABLES
FOURRURES
A PRIX MODERES

CHEZ
ALEX. NELSON & CIE
1864 Rue Notre-Dame et 2288 Rue Ste-Catherine

LES BOUCHERS ET LES ABATTOIRS

Requête qui sera présentée au Conseil de Ville au sujet de l'enlèvement des peaux. Les profits de l'Union des Abattoirs sont énormes

A la prochaine séance du conseil municipal, le secrétaire de l'Association des Bouchers soumettra le document suivant :

M. Le Maire, 11 décembre 1901.
A Monsieur le Maire et à Messieurs les Échevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Les membres de l'Association des Bouchers et Messieurs les marchands de peaux de Montréal, accordent avec plaisir à la demande faite par Messieurs les membres du Comité des Marchés, lors de la dernière entrevue, en date du 11 courant, concernant les réformes à faire aux Abattoirs concernant l'abattage afin de donner satisfaction aux bouchers.

Nous demandons humblement à Votre Honorable Conseil, de bien vouloir insérer dans votre nouveau contrat des clauses assez précises pour que cette Compagnie cesse d'exploiter le boucher et le conduire à la ruine.

Les Bouchers demandent donc :

1. Que cette Compagnie oblige ses employés à prendre soin d'enlever la peau de l'animal sans l'endommager ou

l'écarter de manière à lui faire perdre de la valeur sur le marché et de plus qu'elle soit enlevée à la satisfaction du Boucher et du Marchand de peaux.

2. Que les vœux soient saignés le long du cou et non en travers du cou, afin de ne pas dénigrer la peau et lui faire perdre de la valeur, aussi que la peau des pattes soit perdue et non pas coupée en languettes, ce qui est reconnu un dommage considérable.

3. Que les peaux de moutons soient enlevées sans être écorchées, déchirées, car une peau de mouton déchirée n'a presque aucune valeur pour le cuir.

4. Que les animaux qui y sont conduits pour servir à la consommation, le vendent, par exemple, soient abattus au moins le jeudi soir et non le vendredi matin. La viande n'ayant pas le temps de refroidir, cause un dommage considérable au Boucher, car il lui est absolument impossible de la couper, avant qu'elle soit complètement froide, ce qui prend de 10 à 12 heures.

5. Que la Compagnie soit tenue d'avoir assez d'employés compétents pour faire l'ouvrage voulu dans le temps voulu.

6. Que cette Compagnie mette à la

disposition des Bouchers, des réfrigérateurs ou glacières, aussi longtemps que la saison dure, et que, de plus, ils soient sans glace pendant un ou deux mois chaque été.

7. Que cette Compagnie soit tenue de mettre à la disposition des Bouchers, qui désire faire leur abattage comme locataires des (beds) ou lits à des prix convenables.

8. Que cette Compagnie ne chargera pas plus que 50 cents par tête de bœuf, 15 cents par tête de veau, 10 cents par tête de mouton et 50 cents par cochon; prix reconnus assez élevés pour faire un travail bien fait.

9. Que cette Compagnie soit obligée de fournir un local pour l'abattage des cochons, afin que le Boucher ne soit plus à la merci d'un tiers, comme cela se pratique actuellement aux Abattoirs de l'Est.

10. Que les animaux qui sont destinés à la boucherie, ne soient pas maltraités, au point de nuire à la chair et de ne rester sans glace pendant un ou deux mois chaque été.

11. Que cette Compagnie soit tenue d'avoir des étales ou fourrés suffisantes pour attacher tous les animaux destinés à la boucherie, afin de ne pas les laisser se nuire entre eux, et que cette Compagnie soit tenue de les attacher aussitôt qu'elle en prendra possession.

12. Que cette Compagnie soit tenue de faire l'abattage de tous les animaux à tout rôle.

13. Que cette Compagnie soit tenue de rendre au Boucher, tout le suif qui peut être retiré de l'animal.

14. Que cette Compagnie soit tenue de fournir un local pour la fonte du suif, ce qui est déjà convenu dans le

maine	\$2049.00
Loyer de 311, Wolfe, Sayer & Heller	2500.00
Loyer de Casing Co.	1000.00
Loyer de M. Masterman	1000.00
Loyer de l'inspection de peaux	200.00
Bonus par année de la Cité aux Abattoirs	6500.00
Montant qui pourrait être obtenu, si le suif était vendu à 10 cents	5000.00
Montant qui pourrait être obtenu, si le suif était vendu à 15 cents	3000.00
Montant qui pourrait être obtenu, si le suif était vendu à 20 cents	2000.00
Total des Recettes	\$103980.00

Déduction faite des salaires du Secrétaire, Gérant et Commis, Charbon et entretien du matériel

Laissant un bénéfice net de

Bien à vous,

Président, Association des Bouchers

La consommation - Baume Rhumal.

VISITE DE SIR L. A. JETTE A L'HOTEL-DIEU

C'est par erreur que nous avons annoncé l'autre jour que le public serait admis à l'hôtel Dieu à l'occasion de la visite de Sir L. A. Jette à cette institution.

Le cloître ne sera ouvert que par une permission toute spéciale de Mgr l'archevêque et de Lady Jette, ainsi qu'à un petit nombre de personnes invitées par les Religieuses à raison de leurs relations particulières avec l'hôtel Dieu.

Une jeune fille ne peut être belle si elle est saine.

La beauté chez la femme ne consiste pas seulement dans la régularité des traits; il faut avant tout que le visage ait cet air de santé, ce teint rosé, ces yeux brillants et cet éclat radieux qui vous charment et vous captivent.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant. Il n'y a pas d'année, pas de saison et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang.

C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chargé dans les veines, enfin il rayonne en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel.

LE BUDGET FRANCAIS

M. Caillaux défend l'attitude du cabinet

Paris, 11.—M. Caillaux, ministre des finances, est monté lundi à la tribune de la chambre des députés pour répondre aux critiques faites sur les propositions budgétaires et aux prévisions pessimistes des adversaires de la république.

Il a dit que depuis 1815 l'augmentation de la dette s'est élevée par milliards jusqu'à la troisième république, dont les finances depuis les quinze dernières années sont restées saines. Le ministre prétend que de 1896 à 1900, les budgets ont toujours accusé des excédents. L'année budgétaire de 1901, accusera, il est vrai, un déficit de 59 millions de francs, mais si on met en ligne de compte les précédents on trouve que la présente législature a donné un excédent total de 253 millions de francs, ce qu'avait autre législature n'avait fait avant elle.

Le ministre des finances a dit encore que la guerre sud-africaine a déterminé une crise et exercé une influence défavorable sur le budget français, mais que la France avait moins souffert que les autres pays. Son crédit est resté intact, ainsi d'ailleurs qu'on peut en juger par le fait que l'emprunt de 3 pour cent relatif à l'indemnité chinoise pourra être émis au pair. Cette déclaration du ministre a été reçue par les acclamations de la chambre.

Se référant à la conférence des sages, qui doit avoir lieu à Bruxelles, le ministre dit que la France y sera représentée avec le désir d'arriver à un arrangement, mais qu'elle ne donnera rien sans concessions. L'opinion du budget, contrairement au désir du gouvernement, viendra en discussion le ministre des finances proposera, pour combler le déficit, des économies estimées à 30 millions et une émission de 40 millions de bons du trésor.

M. Caillaux dit que l'augmentation des dépenses doit être attribuée au chapitre de l'armée et à celui des dépenses primaires à l'industrie, au commerce et à la navigation. Il ajoute qu'il s'efforcera de réduire ces dépenses, car la France n'est pas encore prête à apporter de diminution au premier chapitre.

BLESSE PAR UN FOU

M. Arthur McKeown reçoit une balle dans le cou en aidant à faire une arrestation

M. Arthur McKeown a été blessé au cou par une balle à Verdun, en prêtant main forte au constable Germain dans l'arrestation d'un nommé John Harrington.

Le constable Germain, M. G. K. Ward, secrétaire-trésorier de la municipalité, et Arthur McKeown montaient l'escalier du domicile de Harrington pour ordonner son arrestation, quand McKeown reçut une balle dans le cou. Le fou a été mis sous arrêt et logé au poste No 9, à la Pointe St-Charles.

McKeown a été légèrement blessé.

LES ANTILLES DANGIEUSES

L'opposition à la vente

Londres, 11.—Une dépêche de Copenhague au "Times" dit que la situation économique dans les Indes danaises occidentales est mauvaise, en raison de l'augmentation du prix du sucre, mais que Saint-Thomas possède un port excellent qui, au double point de vue stratégique et commercial, sera d'une grande valeur pour les Etats-Unis.

On doit signaler ce fait qu'en 1867, les Etats-Unis ont offert, pour les deux petites îles du groupe, presque le double de ce qu'ils offrent maintenant pour les trois.

Le point de vue qui est opposé à la vente, fait remarquer qu'il est peu sage de vendre le meilleur port des Antilles juste au moment où le canal de l'isthme est sur le point d'être percé, mais la majorité des Danois, n'ayant que des intérêts fonciers au Danemark, ne voit aucune raison de conserver ces îles.

Si vous toussiez — Baume Rhumal.

DANS LES REGIONS MINIERES

L'âge d'or est passé

New-York, 11.—Un chercheur d'or d'Alaska est de passage à New-York; il rentre dans son pays, à Angaita, Maine, après être resté six ans au Klondike. Il a dit dans une interview, quelques renseignements sur la situation minière dans l'Alaska.

"La période de prospérité dans la région minière est passée, les affaires baissent de jour en jour. Dans les environs du Klondike le sable d'alluvion contenait des quantités de fortune du pays. Aujourd'hui, ce sable est presque tout entier épuisé et il faudra bientôt donner beaucoup moins d'extension aux travaux pour la recherche de l'or."

Ce qui presse le plus pour le moment, c'est l'établissement de lois pour la protection des propriétaires de mines. Au Cap Nome, en particulier, le propriétaire d'une mine n'est jamais certain d'être le propriétaire, maître de sa propriété, à moins qu'il ne mette la garde jour et nuit. Cet état de choses s'oppose au développement de l'exploitation des mines d'or.

"Pour aller au Klondike, il faut avoir en poche un certain capital et même ceux qui ont beaucoup d'argent réussissent rarement. Le meilleur moyen de s'enrichir, à l'heure actuelle, au Klondike, c'est de se mettre dans les affaires. Vendre, pour le compte de maisons de gros, des vêtements, des fourrures, des articles d'épicerie, rapporter de gros bénéfices. Ces divers articles sont toujours demandés et se payent très cher."

En mémoire de MacKinty

Buffalo, 11.—Le conseil municipal de la ville de Buffalo vient de faire sceller une plaque en bronze dans le carrelage du corridor de l'hôtel de ville à l'endroit où a été exposé le corps du président McKinley. Cette plaque mesure 14 pouces sur 12 et pèse 106 livres. Elle porte l'inscription suivante :

"Ici a été exposé le corps de William McKinley, président des Etats-Unis, le 15 septembre 1901."

La bordure de la plaque est ornée de 45 étoiles comme le drapeau américain. C'est le seul monument public qui ait été, jusqu'à présent, érigé à Buffalo en souvenir du président McKinley. La plaque est placée de façon à ce que les nombreuses personnes qui entrent à l'hôtel de ville soient obligés de passer dessus et de se rappeler l'ancien président et le drame dont il a été la victime.

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE

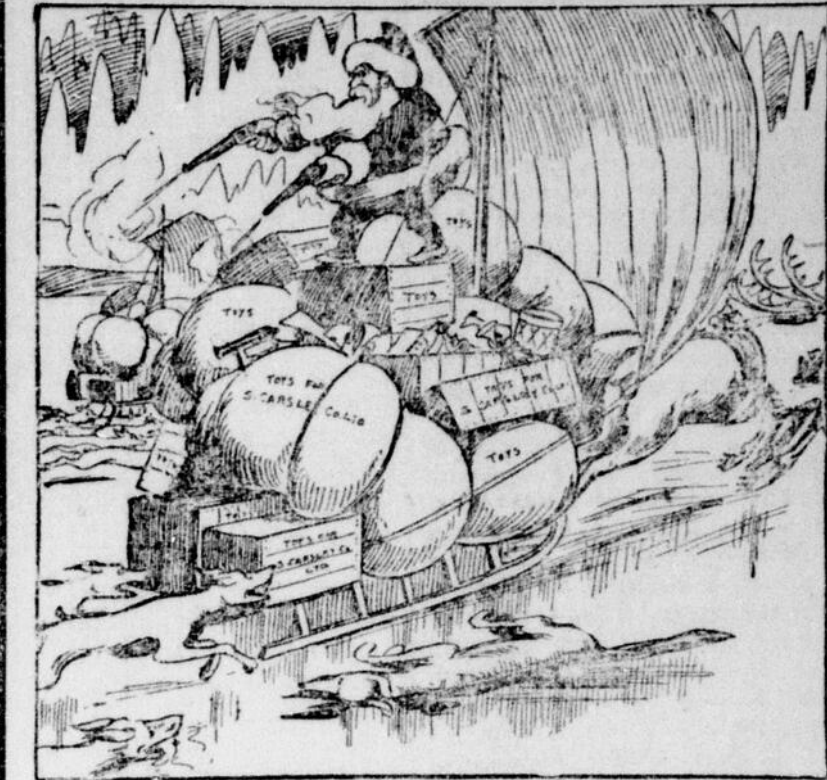
Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 12 Dec. 1901.

UN DEPLOIEMENT DE JOLIS JOUETS

Au 2ème Plancher du Nouveau Local

JOLIS VILLAGES	COFFRES D'OUTILS	QUILLES
500 tels que la vignette	300 tels que la vignette	500 tels que la vignette
25c	27c	17c
300 Jeux de cartes 3-1-2	175 Hecs A.B.C.	475 Livres
500 Jouets en fer 5	195 Wagons en fer	145 Violons
600 Jouets en fer-blanc	195 Tasses - Croquette	150 Violons
300 Boules	300 Valises à poupées	175 Poupées habillées
175 Etablies	175 Tambours	180 Poupées en chiffon

SANTA COMBATTANT LES LOUPS



Quatrième Télégramme de Santa

Cher M. le Gérant (chez Carsley) : J'ai parcouru plus de chemin qu'hier, mais j'ai rencontré un terrible embarras dans la soirée. Une bande furieuse de loups me suivait et me rejoignait près d'une mer de glace unie. Je décidai alors de prendre la place plutôt que de leur livrer combat, craignant que mes rennes ne fussent blessés et mes jouets brisés.

Excellente idée! J'ai apporté des souliers avec chevilles pour mes rennes et des voiles pour mes sleighs. Nous arrivâmes sains et saufs à cette station de télégraphe du pôle arctique d'où j'ai l'intention de partir demain matin à bonne heure. Bonsoir, avec mes amitiés aux enfants. Je demeure votre ami sincère,

SANTA CLAUS.

Les Commandes par la malle remplies avec soin.

LA CIE S. CARSLY, Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, Montréal | 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

ANGLAIS ET IRLANDAIS

Un discours incendiaire de William Redmond

Londres, 11.—Un télégramme de Dublin au "Times" rend compte d'une réunion de la United Irish League qui a été tenue à Gorey, comté de Wexford, dans laquelle un des orateurs, William H. K. Redmond, prononça les paroles suivantes : "Jamais en aucun temps il n'y a eu plus de chance qu'à présent de trapper un coup en faveur de l'Irlande. Remercions Dieu d'avoir vécu assez longtemps pour voir John Bull saisi à la gorge par les hommes de l'Afrique du sud qui lui donnent en ce moment la plus grande volée qu'il ait jamais reçue."

M. Redmond dit qu'il priait Dieu de donner aux Boers la force nécessaire jusqu'à ce qu'ils puissent danser sur le corps de John Bull.

LA MARCHE DE LA CIVILISATION

Les Français au lac Tchad

Paris, 11.—Une dépêche officielle, reçue ici de l'Afrique occidentale, annonce la destruction complète de la puissance autrichienne formidable de l'ancien sultan Rahab. La mort de ce dernier avait été annoncée en juillet 1900, mais un de ses fils, Sadenah, dont le nom est très connu, a fait un coup de mal aux Français. La dépêche dit qu'une colonne composée de spahis et d'infanterie soudanaise a surpris Sadenah vers la fin du mois d'août et l'a tué ainsi qu'un grand nombre de ses guerriers. Deux jours après, le sultan de Sadenah et tous ses chefs se rendirent avec leurs armes et munitions. Du côté des Français 7 tirailleurs indigènes ont été blessés.

Enrouements — Baume Rh mal.

HOLA ! LES DORMEURS

Faut pas dormir plus de quatre heures

Chicago, 11.—Une douzaine d'hommes et de femmes, de cette ville, ont organisé une société qui remporterait certainement le prix d'originalité dans un concours.

Convenance que dormir c'est perdre du temps, ces personnes ont fondé le "Club de quatre heures de sommeil". Les membres doivent s'engager à ne dormir que quatre heures, la nuit. Ils doivent aussi faire des prosélytes et enrôler le plus de monde possible dans la société.

Le président du club a lancé une circulaire pour expliquer au public que dormir trop longtemps et plus de quatre heures, dans tous les cas, est tout simplement une mauvaise habitude. C'est même une faute à notre époque de progrès et de presse, et un défaut aussi dangereux que l'abus des liqueurs fortes, du tabac et de la morphine.

Les membres du club qui ont des enfants doivent les habituer, dès leurs premiers années, à observer sans faute la règle des quatre heures de sommeil.

Dans le monde acrobatique

Paris, 11.—Malgré le mauvais temps, le ballon le "Nuage", cubant mille mètres, est parti dimanche matin de St-Cloud.

Les acrobates étaient M. Balsam, M. François Peyrey et M. Georges Stichter. Ce dernier recevait ce jour-là, si on peut s'exprimer ainsi :

COCHENTHALER, Marchand de Diamants, 149 RUE ST-JACQUES

Établi en 1830.

Diamants

Nous connaissons plus les diamants. Nous avons le plus bel assortiment de diamants. Nous avons les plus élégantes montures pour les diamants. Nous avons l'assortiment de diamants le mieux choisi, et la valeur de nos diamants est meilleure que celle de n'importe quel autre magasin.

COCHENTHALER, Marchand de Diamants, 149 RUE ST-JACQUES

Établi en 1830.

Un fléau régnant

BEAUCOUP DE CHOSES

Que les hommes aiment à recevoir. Notre magasin sent Noël, dans tous ses départements. Insinuations suggestives dans tous les goûts. Vous trouverez variété, beauté comme vous n'en pourriez trouver ailleurs. Nouveauté fashionable dans tous les articles de mode qui donnent le confort, la distinction aux hommes, dépassant la vogue dans plusieurs cas. Toujours à la tête des compétiteurs pour trouver le plus neuf et le plus à la mode. Voici quelques items qui vous suggéreront des éternelles convenables:

ROBES DE MATIN Achetées à un prix qui nous permet de les offrir à un prix moindre que la valeur régulière: \$7.50, \$8.50, \$9.00, \$10.00, \$12.00 en montant, jusqu'à \$35.00.

"SMOKING JACKETS" N'ont jamais été aussi bon marché que cette année, chez Tooke, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00 en montant, jusqu'à \$25.00.

OMBRELLES DE SOIE Belle qualité, manches montées en argent sterling, \$4.75 et \$5.00.

Cache-nez de soie, Mouchoirs de soie, Barettes de soie, Gants de chevreau, Gants de Kid, Bas de soie, Chemises, Cols, Poignets, etc., etc.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est

LES TROTTROIS

La pluie et le froid de ces jours derniers ont fait de nos trottoirs de véritables cascades.

La circulation est devenue un effort constant d'équilibre.

Ceux qui réussissent à se tenir debout suffisent à peine à relever ceux qui tombent.

Ceux qui tombent rentrent chez eux en maudissant le propriétaire dont la négligence est cause de leur bobo, ou au moins de leur exécution.

Mais ils ne songent pas à éviter aux autres ce qui vient de leur arriver.

Ce qui veut dire que si chacun pensait à jeter un peu de cendre sur ses trottoirs, tous les trottoirs seraient passables et personne ne se plaindrait.

En êtes-vous?

LA DERNIERE DE LA "PRESSE"

Notre grand journal à sensations donnait, dans son numéro de samedi, le résultat du concours extraordinaire dont l'idée générale ne saurait être mise en doute. Avec son pathos accoutumé, et ses gravures étalées sur mille et mille pages, nous dit le travail immense des employés, quand il s'est agi de dénouer, de numérotter, etc., le couloir contenant le fameux 4647. Vingt-deux mille lettres, pense-t-on? C'est bien, cela. C'est un succès, un succès monstre, pour l'esprit d'invention, pour l'esprit d'initiative du propriétaire de "La Presse". Mais, ce qui est loin de parler en faveur du rédacteur qui a pondu toute la première page, c'est le calcul suivant: "en comptant une à une, au taux de soixante par minute, les 22,000 lettres, et en travaillant dix heures par jour, sans discontinuer, une personne prendrait plus d'un mois à faire la besogne".

Mes compliments à l'auteur de cette gaffe.

De la poudre, toujours de la poudre, rien que de la poudre!

En la poudre qui prend-on? comme dirait le bon La Fontaine? Croit-on que nous allons avaler, sans sourcilier, cette dose indigeste?

Car, enfin, il appert que: au taux de soixante lettres par minute, une personne en comptera trois mille six cents dans une heure, trente-six mille, ou, trente-six mille en dix heures. Quelle tuile, mes amis!

Un conseil au mathématicien de "La Presse": il y a les écoles du soir. Il se donne, au Monument National, un cours sur les mathématiques, il se trouve enfin, et j'en suis sûr, des hommes de bonne volonté qui se feraient professeurs, pour une heure. Qu'il profite de ces diverses occasions d'apprendre l'une des quatre règles simples: la multiplication. Ou bien, qu'il nous épargne des émotions comme celle que nous a causée la lecture de ses données.

UN QUI SAIT COMPTER

ASSEMBLEE POLITIQUE

Inauguration du nouveau club Conservateur de la partie Est de Montréal

L'inauguration du nouveau club conservateur de la partie Est de Montréal aura lieu lundi soir, le 16 du courant, à la salle Chénier, coin des rues St-Denis et Dorchester.

MM. Monk, Casgrain, LeBlanc, etc., adresseront la parole.

Tous les citoyens de la partie Est sont invités.

QUARTIER SAINT-LOUIS

Les électeurs de ce quartier sont invités à se réunir le 12 courant, à 8 heures p.m. à la salle de l'Union St-Joseph, coin de la rue Ste-Catherine et St-Elisabeth, pour choisir deux candidats en opposition aux deux échecs actuels.

Le Croup — Basane Rhumal, 270-41

DERY'S EN RETOURNE A QUEBEC AVEC UN DETECTIVE

Le détective Patry, de Québec, est parti hier matin, avec le nommé Joseph Dery, arrêté ici par le détective Charpentier, à la demande des autorités de Québec. Dery est accusé de vol.

CURIOSITES INDIENNES

Grand étalage de curiosités indiennes, appropriées aux éternels du nouvel an. De véritables nouveautés qui plairont. Une visite à la grande maison de fourrures CHAS. B. & F. A. J. et Cie, est cordialement sollicitée. 230-1 1/2-1/2

ELLE SE DIT INNOCENTE

Les détectives Côté et Giguère ont arrêté hier après-midi, une jeune sénétoise du nom de Hilda Frank, accusée d'avoir volé un chapeau de \$17, la propriété de Mme Giroux, rue Saint-Laurent. La plaignante prétend que l'accusée est allée à son magasin sous prétexte de se choisir un chapeau et c'est alors que le vol aurait été commis. La jeune accusée proteste de son innocence et l'enquête a été fixée à cet avant-midi.

PERSONNEL

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1a.

LE DRAME DE M. DAVID

La première représentation du "Drapeau de Carillon" a été accueillie avec beaucoup de faveur au Monument National, hier soir

Une vague de patriotisme planait hier soir dans la grande salle du Monument National. On donnait la première du drame de M. L. O. David intitulé: "Le Drapeau de Carillon".

Il y avait un auditoire nombreux: les sièges d'orchestre, tout comme remplis, le parquet était aux trois-quarts et la moitié des chaises du balcon étaient occupées.

On peut dire que la fine fleur de notre société canado-française avait tenu de se rendre à la représentation d'une œuvre essentiellement nationale. Le premier ministre du Canada et Lady Laurier occupaient la première loge, en compagnie de l'auteur et de madame David.

La troupe du Monument National a tiré le meilleur parti possible du drame historique dont le sujet est le suivant: M. Dumas, gentilhomme canadien français, est le père de deux filles dont l'une est fiancée à un compatriote, le capitaine Serigny et l'autre à un militaire Anglais du nom de Murray. Un nommé Clavet, ami de l'intendant Blais, veut épouser la première de ces jeunes filles. C'est le traître de la pièce, et afin d'atteindre son but, il pousse M. Dumas dans une transaction louche.

Naturellement, Serigny et Murray se retrouvent souvent chez leurs fiancées. Sur la route, il est attaqué et blessé à mort. L'autre dans la maison de sa fiancée où il reçoit le drapeau de Carillon que Lévis vient d'apporter de la guerre. Il meurt en s'enveloppant de cette précieuse bannière.

Tout cela est entrecoupé de scènes de combats, une odeur de poudre se fait sentir du commencement à la fin et l'unique que l'on est en temps de guerre.

Il y a dans ce drame de beaux sentiments, des expressions du plus pur patriotisme, des mouvements d'une éloquence peu ordinaire. On y rencontre des déclarations enthousiastes des disciples de la Sainte-Jean-Baptiste, de même que les remarques par trop grotesques des interrupteurs d'aujourd'hui.

Le drame de M. David, intitulé "Le Drapeau de Carillon", est un drame de style élégant, simple et bien nourri. Mais il est évident que l'auteur n'est pas dramaturge. Du moins, il ne sait pas écrire. Il manque à son drame ce que l'on pourrait appeler l'essentiel: l'entraînement, les mouvements brusques, les

coups de théâtre, savamment ménagés. Une pièce dramatique ne consiste pas seulement à faire de la déclaration, et il est un peu fatigant de voir quatre ou cinq acteurs debout, sans bouger pendant des heures entières.

M. Prad, dans le rôle de Serigny, s'est montré bon orateur. Il a déclaré avec des accents pleins d'émotion les beaux sentiments du drame. Il était en voix et à temps, et son habitude, un brillant succès.

M. Darcy, qui nous n'avions connu jusqu'ici que sous des rôles comiques a prouvé hier soir qu'il a le talent de représenter sur la scène les caractères les plus endurcis. Pauvre Darcy! les auditeurs l'ont bien compris, ce qui prouve qu'il a bien joué le rôle du traître Clavet.

M. E. Morin fait un François (domestique ingénu) très bien réussi. Il mérite des félicitations. M. Tremblay a joué avec son habileté ordinaire.

Mme Ethel, qui remplit le rôle d'Alce, fiancée de Serigny, ferait mieux de ne pas apparaître sur la scène. Le public montréalais, qui n'est pourtant pas difficile, s'est aperçu depuis longtemps que cette actrice n'a pas le talent voulu pour remplir les premiers rôles. Outre que son apparence extérieure n'est pas des plus élégantes, elle a un très mauvais débit et ses gestes sont tout à fait gauches.

En vertu de cette influence persistante on lui donne tout ce qu'il y a de mieux au Monument National. On disait couramment hier soir qu'il y a ici des actrices, comme, par exemple, Mme Clavet, M. Darty, plus en état de remplir avec succès le rôle d'Alce dans le "Drapeau de Carillon".

Mmes Delière et Diane ont fait preuve hier soir, d'un beau talent et nous les félicitons.

En ce qui concerne les décors: ils étaient d'une sobriété qui sied très bien à l'époque de pauvreté où se trouvait le pays lors de la bataille de Carillon.

M. L. O. David, appelé à grands cris par la foule s'est levé après le drame d'édification, au deuxième entr'acte, et a remercié les auditeurs d'avoir si bien accueilli son "dernier-né". Ce n'était pas un chef-d'œuvre qui avait été pris, mais une pièce modeste prouvant que notre glorieuse histoire est très riche en épisodes dramatiques. Il n'avait voulu que donner un exemple à la jeunesse.

M. David a été fort applaudi. Après la représentation, sir Wilfrid s'est fait présenter les principaux acteurs et les a chaleureusement félicités.

INCENDIE HIER SOIR

Le feu se déclare dans la manufacture de pianos Ducharme au Mile-End

Domages évalués à \$10,000

Hier soir, un incendie se déclarait vers les huit heures, à la manufacture de pianos Ducharme, coin des rues Bernard et Clark au Mile-End. Les pompiers de Saint-Louis du Mile-End, sous les ordres du capitaine Lacasse, manœuvrés en toute hâte, n'ont pu parvenir à contrôler l'incendie que tard dans la nuit, à cause de l'insuffisance de l'eau et des machines.

Les hommes, suivant le témoignage de tous ceux qui ont vu l'œuvre, ont très bien rempli leur devoir, mais une grande partie de ce qu'il leur est fallu pour travailler efficacement a manqué.

C'est ainsi que la pompe à vapeur n'a pu être transportée sur les lieux qu'une heure après que l'alarme eut été donnée.

M. Ducharme lui-même au No 1598 rue Saint-Urbain, est propriétaire de l'établissement incendié, se montre affecté du malheur qui le frappe.

Il déplore la négligence du Conseil municipal de Saint-Louis qui, à plusieurs reprises a refusé de se rendre au désir de la municipalité de se procurer un plus grand nombre de lumières et de bornes-fontaines, placées dans ces environs.

Les dommages causés par l'eau et la fumée s'élevaient à environ une dizaine de mille piastres. Ces dommages sont compensés par des assurances au montant de \$4,000, réparties entre les Compagnies Ottawa, Union, et autres.

Le feu s'est déclaré au 3ème étage dans la partie de l'édifice voisine au No 1598. On ignore quel a pu en être la cause. Une explosion s'est fait entendre quand le feu eut communiqué avec des tonneaux d'huile et de vernis qui se trouvaient à la portée.

On ignore quel a pu en être la cause. Une explosion s'est fait entendre quand le feu eut communiqué avec des tonneaux d'huile et de vernis qui se trouvaient à la portée.

On ignore quel a pu en être la cause. Une explosion s'est fait entendre quand le feu eut communiqué avec des tonneaux d'huile et de vernis qui se trouvaient à la portée.

On ignore quel a pu en être la cause. Une explosion s'est fait entendre quand le feu eut communiqué avec des tonneaux d'huile et de vernis qui se trouvaient à la portée.

On ignore quel a pu en être la cause. Une explosion s'est fait entendre quand le feu eut communiqué avec des tonneaux d'huile et de vernis qui se trouvaient à la portée.

On ignore quel a pu en être la cause. Une explosion s'est fait entendre quand le feu eut communiqué avec des tonneaux d'huile et de vernis qui se trouvaient à la portée.

LES ECURIES DES ABATTOIRS

La commission des marchés reçoit du Pacifique Canadien une offre de \$250 pour la location de ces endroits

Les griefs des bouchers

La commission des marchés a décidé hier, de se réunir de nouveau vendredi, à 2 heures, pour entendre les délégués de l'Association des Bouchers, au sujet de la location des Ecuries des Abattoirs de l'Est. L'échevin Lapointe, président de la commission des finances sera présent.

La commission a aussi pris connaissance des soumissions reçues pour la location des écuries et le privilège de nourrir les bestiaux. Les offres suivantes ont été faites:

D. Bertrand, 55 rue Champlain, \$15.00.

J. O. Bourassa, \$1400.00.

La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien \$2050.00.

Roy et Cie, le locataire actuel \$499.00.

En outre, M. Roy offre l'abandon d'une réclamation de \$5,686.00 qu'il prétend avoir contre la ville.

L'échevin Lapointe s'est opposé à l'admission de l'offre de la compagnie de tous les frais occasionnés, pour faire de la ville des avantages additionnels qui ont leur importance. Ainsi, il elle construisa une voie d'évitement qui lui permettra d'amener les bestiaux sur le terrain même de la compagnie des Abattoirs, et de décharger à la fois 49 chars de bestiaux.

2o Elle amènera à son débarcadere de l'Est, tous les bestiaux destinés à l'abattage pour le commerce local, ce qui sera pour les commerçants une épargne de tous les frais occasionnés, pour faire conduire les bestiaux aux Abattoirs.

3o La conclusion du contrat avec la compagnie du Pacifique dispensera la ville de payer deux inspecteurs chargés d'empêcher les transactions qui peuvent se faire aux cours à bestiaux de la compagnie, soit une économie de \$1,300.

4o Les autorités municipales pourront, en tout temps, prendre connaissance des livres de la compagnie en ce qui concerne le nombre des bestiaux mis en vente sur le marché. Tous les renseignements relatifs à la collection des droits de marchés seront fournis sur demande. Les précautions les plus sévères pourront être prises pour protéger le public et les commerçants, ainsi que les intérêts de la ville.

Toute discussion à ce sujet a été remise à la prochaine séance.

POUR PROTEGER LES VOYAGEURS

Réunion à New-York de la Railroad Ticket Protective Association. Le Grand Tronc représenté

M. G. T. Bell, agent général des passagers du Grand Tronc, est parti pour New-York, où il doit prendre part à une assemblée générale des agents de voyageurs des Etats-Unis et du Canada. Cette assemblée, dite du "Railroad Ticket Protective Bureau", qui se réunira dans les chanciers de la Truck Line Association, a pour but d'organiser une rigoureuse campagne pour préserver les voyageurs contre les abus des agents non autorisés ou des personnes qui allèguent les billets, les vendent à profits énormes, ou trompent le public de toute autre manière.

Le Pacifique ne faisant pas partie de la "Trunk Line Association" ne sera pas représenté à cette réunion à New-York.

Cigarettes "SWEET CAPORAL"

LE REV. P. BURKE

Le Révérend Père Burke, de l'île du Prince-Edouard était de passage à Montréal, hier 11, venant de Cobourg, Ont., et s'en retournant dans sa province.

Il a donné une conférence aux agriculteurs de Cobourg. A Ottawa, il a eu plusieurs entretiens avec des ministres au sujet de certaines améliorations agricoles pour sa province.

Le Bronchite — Basane Rhumal.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 11-8 P. M.

Le temps continue modérément froid dans les territoires du Nord-Ouest, mais il est comparativement doux dans les autres parties du Canada. Le temps s'est transporté hors des provinces maritimes.

Températures minima et maxima: Victori 4-12, Kamloops 24-36, Edmonton 6 en bas-22, Qu'Appelle 6-8, Winnipeg 4-18, Port Arthur 14-18, Parry Sound 14-34, Toronto 28-37, Ottawa 18-24, Montréal 22-36, Québec 18-24, Halifax 36-44.

Probabilités: Vallée d'Ottawa et région de Montréal: Vents modérés, principalement nageux; peu de changement dans la température. Région de Québec et Galt: Vents modérés; beau à nuageux; peu de changement dans la température.

M. Camille Trempe est notre agent voyageur pour la province de Québec.

Ce Monsieur est conséquemment autorisé à collecter et à donner des reçus au nom du "Journal".

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Nos lecteurs trouveront, dans une autre page, notre coupon de prime ordinaire, faisant partie de la série des 25 coupons.

Les coupons pour notre Prime spéciale de Noël, en faveur des enfants de nos lecteurs, seront publiés la semaine prochaine.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire, M. Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.

"VICTORIA CROSS" CIGARETTE DE L'UNION à 5c

K. J. CUSON & CIE. ENCRE NOUVEAU DÉJÀ LE PLUS POPULAIRE. MONTREAL.

\$5.00 ACHETE UN PHONOGRAPHE EDISON DE PREMIERE CLASSE

La seule Machine Parlante parfaite.

Pour l'amusement de vos Amis et de votre Famille,

Le Phonographe est souvent supérieur au Piano.

REGISTRES DE TOUS LES DERNIERS CHEFS-D'ŒUVRE EN MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

Vous êtes cordialement invités à notre Salle, n'importe quel jour.

The J. H. Superior Phonograph & Music Co.

2446, RUE STE-CATHERINE.

LEFEBVRE — A Montréal, au No 123, rue Rachel, est décédé à 11 heures, hier soir, Marie-Anne-Elmina Morency, épouse de M. L. A. Lefebvre, professeur de la cour des records, à l'âge de 35 ans, 2 mois et 11 jours.

Prêtre de ne pas envoyer de fleurs. La date des funérailles sera donnée plus tard. 305-1.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 à 8.00 heures à St. Le convoi funèbre partira de la demeure de Pacific Richard, son frère, No 189 rue St-André, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 305-1.

LARIN — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 59 ans, Alexandre Bourgeois, ancien marchand d'épices. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12, à 8.00 heures — Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 814 rue Lagacière, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 305-1.

MARTINEAU — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 7 ans, 7 mois et 15 jours, Marie-Antoinette Martineau, enfant de Oreste Martineau, entrepreneur bien connu.

Ses funérailles auront lieu jeudi le 12 courant, à 8.00 heures, à l'église St-Jacques, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 305-1.

BOURGEAU — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 59 ans, Alexandre Bourgeois, ancien marchand d'épices. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12, à 8.00 heures — Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 814 rue Lagacière, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 305-1.

MARTINEAU — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 7 ans, 7 mois et 15 jours, Marie-Antoinette Martineau, enfant de Oreste Martineau, entrepreneur bien connu.

Ses funérailles auront lieu jeudi le 12 courant, à 8.00 heures, à l'église St-Jacques, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 305-1.

CHAPELETS

Des RR. PP. CROISIERS

Ce célèbre chapelet — béni par les révérends Pères — est offert à ceux qui envoient dix centimes

pour payer les frais de transport et d'emballage. Adresse: N. POLEON GIROUX, Libraire-Importateur, 1641 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

OU ALLEZ-VOUS?

En septième page l'heure des trains d'aujourd'hui.

Notre magasin sera ouvert le soir durant les Fêtes

Scroggie

Jeudi, 12 Déc. 1901.

L'assortiment complet et magnifique d'Articles

Convenables pour Etranges

rassemblés ici pourrait embrouiller les chercheurs de présents ayant des idées brumeuses de ce que leurs amis pourraient désirer, aimer ou avoir besoin. Mais ceux qui viennent avec des idées bien arrêtées sur ces choses, apprécieront l'avantage, et trouveront que les prix raisonnables les aideront à exécuter leurs plans.

Achetez de Bonne Heure

Voulez-vous éviter la foule qui est sûre de se presser dans notre établissement la veille de Noël? Achetez maintenant. Nous enregistrons vos achats gratuitement, jusqu'à ce que vous nous ordonnez de les livrer.

Achat par la Poste

Service prompt et tout à fait satisfaisant garanti à ceux qui achètent par l'entremise du département des commandes par la poste. Si vous avez un de nos derniers catalogues, voyez à la deuxième page de la couverture à quelles conditions nous payons les frais de transport. Si vous n'en avez pas une copie, envoyez-nous votre nom et adresse et nous vous en expédierons une.

Un Département de Bonbons bien rempli au 3e Etage

Un assortiment de bonbons beaucoup plus beau et plus considérable que celui que nous avions durant les fêtes, l'année dernière. Tout à des prix très raisonnables. Bonbons pour remplir les bas des enfants. Bonbons pour présenter à vos amis. Jolies boîtes à bonbons.

Economie acceptable sur les Doublures de Robes

Etoffe presque soie, nouvelle doublure favorite pour les soies ou mousselines, 36 pouces de largeur, des couleurs suivantes à bien pâle, rose, cardinal, cerise, blanc et crème. Prix régulier, 19c. la verge; notre prix, 12-1-2c.

Cette occasion ne peut être renouvelée; lorsque nous aurons disposé de ce que nous avons en mains, les prix réguliers seront rétablis, car il nous faudra payer beaucoup plus cher pour en avoir de nouvelles, que celles-ci nous coûtent. Ainsi, venez de bonne heure.

Amenez les Enfants voir les JOUJOUX

Toutes les espèces de poupées qui se fabriquent figurent dans l'assortiment. Des jouets en plus grand nombre et meilleurs qu'il était possible d'obtenir lorsque nous étions enfants.

Poupées de 12-1-2c et plus. Blocs-image, de 10c à \$1.25. Coffres d'outils pour petits garçons, de 20c à \$5.00. Toboggans, de \$1.75 à \$4.50.

W. H. SCROGGIE, Ang's Sainte-Catherine et Université, Montréal.